



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



22065050

20 MAI 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : **0424 109 536**

Nom

(en entier) : **FIELD**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **AVENUE DES ARCHERES 15 - 1180 UCCLE**

Objet de l'acte : Siège social

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 avril 2022

L'assemblée décide à l'unanimité de transférer l'adresse du siège social de la société, avec effet à partir du 8 avril 2022 vers :

Chaussée de Beaumont 342 à 7022 Harmignies

L'assemblée générale mandate J. Jordens SRL aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente assemblée en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/05/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).